



## Franck Riester, ministre de la Culture, renouvelle le mandat de dix directrices et directeurs et nomme quatre directrices et directeurs des Écoles nationales supérieures d'architecture

L'année 2018 a été marquée par la mise en œuvre de la réforme statutaire et organisationnelle des vingt écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA).

Les dispositions de la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine, transforment profondément le cadre de l'enseignement supérieur et de la recherche dans les domaines de l'architecture, du patrimoine, du paysage, de la ville et des territoires.

La réforme du statut d'enseignant-chercheur désormais analogue à celui des Grandes écoles et universités relevant du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, réaffirme le double ancrage académique et professionnel des ENSA nécessaire pour relever les défis professionnels, sociétaux et environnementaux liés à la transition écologique et numérique des territoires.

Elle renforce également la position des ENSA en tant qu'acteurs territoriaux et nationaux des politiques publiques de l'architecture et du cadre de vie.

La nomination pour un nouveau mandat de trois ans, de dix directrices et directeurs d'ENSA intervenue par les arrêtés du 28 novembre 2018, marque le renouvellement de la confiance du ministère de la Culture à :

- Philippe Bach, directeur de l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Val de Seine ;
- François Brouat, directeur de l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville ;
- Christian Dautel, directeur de l'école nationale supérieure d'architecture de Nantes ;
- Alain Derey, directeur de l'école nationale supérieure d'architecture de Montpellier ;
- Lorenzo Diez, directeur de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy ;
- Nathalie Mezureau, directrice de l'école nationale supérieure d'architecture de Lyon ;

- Jacques Porte, directeur de l'école nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne ;
- Jean-Christophe Quinton, directeur de l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles ;
- Amina Sellali, directrice de l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Est (Marne-la-Vallée) ;
- Marie Wozniak, directrice de l'école de l'école nationale supérieure d'architecture de Grenoble.

En complément, le ministre de la Culture a nommé, pour un premier mandat de trois ans, par arrêtés du 21 décembre 2018, à partir du 1<sup>er</sup> février 2019 :

- Hélène Corset-Maillard, directrice de l'école nationale supérieure d'architecture de Marseille ;
- Raphaël Labrunye, directeur de l'école nationale supérieure d'architecture de Normandie ;
- Caroline Lecourtois, directrice de l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette ;
- Simon Teyssou, directeur de l'école nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand.

Ces directrices et directeurs porteront le projet pédagogique et scientifique de ces établissements, en développeront l'excellence académique et professionnelle, au bénéfice du rayonnement du parcours territorial, national et international des jeunes diplômés.

#### **Contact**

Ministère de la Culture  
Délégation à l'information et à la communication  
Service de presse : 01 40 15 83 31  
[service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)  
@MinistereCC